



Consumer and
Corporate Affairs Canada

Legal Metrology

Consommation
et Corporations Canada

Métrieologie légale

APPROVAL No. - N° D'APPROBATION
S.WA-4293

SEP 26 1988

NOTICE OF APPROVAL

AVIS D'APPROBATION

Issued by statutory authority of the
Minister of Consumer and Corporate
Affairs under application by:

Accordée en vertu du pouvoir statutaire
du Ministre de Consommation et Corpor-
ations à la demande de:

Toledo Scale Division, Reliance Electric Ltd.
5220 Creekbank Road
Mississauga, Ontario
L4W 1X1

for the following device(s):

pour (les)l'appareil(s) suivant(s):

DEVICE TYPE /
TYPE D'APPAREIL:

MANUFACTURER /
FABRICANT:

Electronic Digital Weight Indicator /
Indicateur pondéral électronique à
affichage numérique

Toledo Scale
Mississauga, Ontario

MODEL DESIGNATION(S) /
DÉSIGNATIONS DU(DES) MODÈLE(S):

RATING-CAPACITY-RANGE(S) /
CLASSEMENT-CAPACITÉ-ÉTENDUE(S):

8530

60 000 counts are available for
weight display with division size,
internally selected to 1, 2 or 5 with a
programmable decimal. / 60 000 comptes
sont disponibles pour l'affichage du
poids par diviseurs internes de 1, 2 ou
5, le point décimal étant programmable.

NOTE: This approval applies only to
devices, the design, composition,
construction and performance of which
are, in every material respect,
identical to that described in the
information submitted; and are typified
by the sample(s) submitted by the
applicant for evaluation for approval
in accordance with sections 14 and 15
of the Weights and Measures Regula-
tions. The following is a summary of
principal features only.

REMARQUE: La présente approbation ne
vise que (les)l'appareil(s) dont la
conception, la composition, la
construction et le rendement sont
identiques, en tout point, à celui
(ceux) qui est(sont) décrit(s) dans la
documentation reçue et pour lequel
(lesquels) des échantillons représenta-
tifs ont été fournis par le requérant
aux fins d'évaluation, conformément aux
articles 14 et 15 du Règlement sur les
poids et mesures. Ce qui suit est une
brève description de leurs principales
caractéristiques.

SUMMARY DESCRIPTION:

The approved device is an electronic digital indicator, micro-processor controlled, with data communications, weight memories, weight accumulation and transaction counter. The display is of the seven (7) segment vacuum fluorescent type 0.5" high. The device is available in the following configurations: Wall mounting, desk mounted and rack mounted. In any configuration, when interfaced to an approved and compatible weight platform it becomes a weighing system.

The device has a Dual Range weighing capability (low range/high range) which can be selected with a minimum of 1000 increments.

The operator controls consist of: ten numeric buttons designated 0 through 9 used for the entering of Tare and other numeric data.

"ZERO" for setting the device to zero.

"GROSS/NET" provides switching from gross mode to net mode.

"TARE" provides for the entry of tare via the numeric buttons.

"lb/kg" to switch the device from metric mode to avoirdupois and vice versa.

"CLEAR" for clearing an erroneous entry.

"PRINT" used to activate a printer.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

Il s'agit d'un indicateur pondéral électronique à affichage numérique géré par microprocesseur ayant comme caractéristiques la transmission de données, des mémoires de poids ainsi que le cumul des poids et des transactions. Le dispositif d'affichage est de type à sept (7) segments fluorescents sous vide de 0.5 po de hauteur. L'appareil est disponible dans différentes versions pouvant être installées au mur, sur un pupitre ou sur un support. Indépendamment de sa configuration, cet indicateur, lorsqu'il est relié à une plate-forme de pesage compatible et approuvée, constitue un ensemble de pesage.

Cet appareil a la possibilité du pesage avec double portée (basse portée/haute portée) pouvant être sélectionner avec un minimum de 1000 graduations.

Les commandes de l'opérateur consistent en dix touches numériques allant de 0 à 9 qui servent à introduire la tare et toute autre donnée numérique.

La touche ZERO sert à remettre l'appareil à zéro.

La touche GROSS/NET permet de passer du mode de détermination en poids brut au mode de détermination en poids net et vice versa.

La touche TARE permet d'introduire une tare à l'aide des touches numériques.

La touche lb/kg permet de faire passer l'appareil du mode métrique au mode en avoirdupois et vice versa.

La touche CLEAR permet d'effacer toute entrée erronée.

La touche PRINT sert à actionner l'imprimante.

SUMMARY DESCRIPTION: (Continued)

"ID" provides for the entry of ID identification codes via the numeric buttons.

"ENTER" enters into memory displayed data.

"FUNCTION" for setting the device into the selected function.

"MEMORY" for storing and re-calling of relevant data from memory.

Annunciators are provided for center of zero, function, lb, kg, gross, net and tare.

The 8530 can be fitted with a bit serial ASCII, a bidirection RS232C, RS485 or a 20 MA current loop interface that enables data communications with a host computer or remote scoreboard. Set points are used to access calibration, remote display scoreboard and voltage output.

The indicator is housed in an aluminum or stainless steel enclosure and can be sealed with a lead seal and wire or with a tamper proof paper seal. However, the design is such that it cannot be sealed as per the requirements of SGM3/10.

DESCRIPTION SOMMAIRE: (suite)

La touche ID permet l'introduction des codes d'identification à l'aide des touches numériques.

La touche ENTER sert à mettre en mémoire les données affichées.

La touche FUNCTION sert à préparer l'appareil pour la fonction choisie.

La touche MEMORY permet de stocker les données en mémoire et de les rappeler.

Des voyants sont associés au centre du zéro, aux fonctions, au mode en lb, en kg, en poids net et en poids brut ainsi qu'à la tare.

Le modèle 8530 peut être muni d'un code ASCII en série par bit, d'un RS232C ou d'un RS485 bidirectionnel ou encore d'une interface à boucle de courant de 20 mA permettant la transmission de données à un ordinateur principal ou à un tableau d'affichage installé à distance. Des points de consigne sont utilisés pour permettre l'accès à l'étalonnage, au tableau d'affichage installé à distance et à la tension de sortie.

L'indicateur est abrité dans un boîtier en aluminium ou en acier inoxydable et peut être plombé à l'aide d'un plomb et d'un fil métallique ou d'un papier inviolable, mais il n'est toutefois pas conçu de façon à satisfaire aux exigences de la directive ministérielle SGM3/10.

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is granted accordingly, pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation, use and manner of use in trade of devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Verification of conformity is required in addition to this approval. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Requirements relating to installation, use and manner of use are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. Inquiries regarding inspection and certification of conformity should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada.

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement du(des) type(s) d'appareil(s) identifié(s) ci-dessus a(ont) été évalué(s) conformément au Règlement et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures. Par conséquent, une approbation est accordée en application du paragraphe 3(1) de ladite loi.

Le marquage, l'installation, l'utilisation et le mode d'emploi des appareils sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures. Outre la présente approbation, une vérification de conformité est requise. Les exigences de marquage sont définies dans les articles allant de 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences relatives à l'installation, à l'utilisation et au mode d'emploi sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Toute demande de renseignements sur l'inspection et la certification de conformité doit être adressée au bureau d'inspection local de Consommation et Corporations Canada.



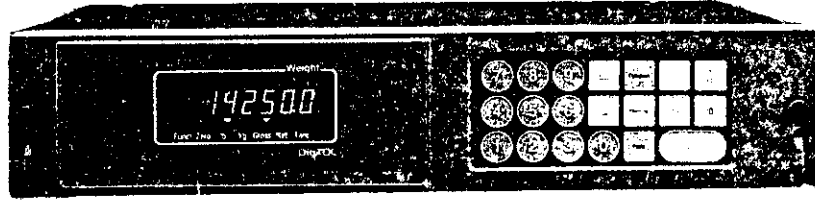
W.R. Virtue

Chief
Legal Metrology Laboratories

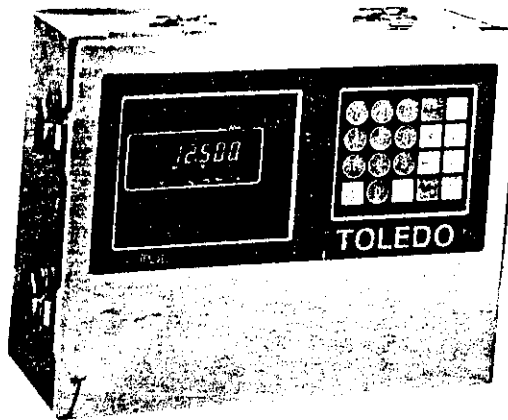
Chef
Laboratoires de Métrologie légale

FILE/Dossier: 06922-AP-ML-88-0040
PROJECT/Projet: AP-ML-88-0040

SEP 26 1988



8530



8530



8530

